

La dimension légale et pratique de la recherche des origines



Jeannette Wöllenstein
SSI/CIR

Web: www.iss-ssi.org

Contact: irc-cir@iss-ssi.org

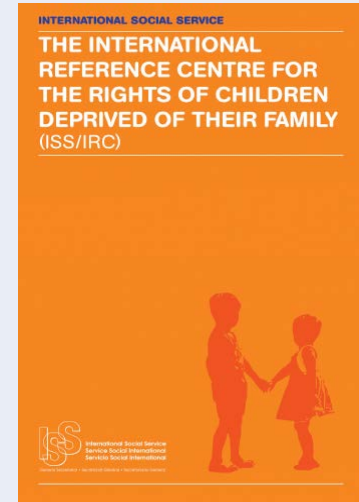


INTERNATIONAL SOCIAL SERVICE
SERVICE SOCIAL INTERNATIONAL
SERVICIO SOCIAL INTERNACIONAL



Le Centre International de Référence pour les droits de l'enfant privé de famille (SSI/CIR)

- Création en 1993
- Unité de recherche, publications et plaidoyer basée à Genève au sein du Secrétariat Général du SSI
- Service Social International – réseau international dans plus de 100 pays avec traitement de situations transfrontalières comme activité principale
- Focus sur les enfants privés de famille et ceux en risque de l'être
- Prise en charge alternative, adoption et GPA
- Langues de travail: ANG, FRA et ESP
- Financé par 22 AC dont au Canada: AC fédérale, Alberta, Ontario, Québec, Prince Édouard Island, Nouvelle Ecosse, New Brunswick, Colombie-Britannique



INTERNATIONAL SOCIAL SERVICE
SERVICE SOCIAL INTERNATIONAL
SERVICIO SOCIAL INTERNACIONAL



I. Contexte actuel de l'AI

II. Les multiples dimensions de la recherche des origines

II.1 Des demandes en forte augmentation

II.2. Les défis récurrents

II.3. La loi

II.4. L'information

II.5. La sensibilisation et l'éducation des parties

II.6. Le soutien professionnel et par les pairs

III. Conclusion



INTERNATIONAL SOCIAL SERVICE
SERVICE SOCIAL INTERNATIONAL
SERVICIO SOCIAL INTERNACIONAL



I. Contexte actuel de l'AI

Les chiffres:

- Entre 2004 (plus de 43 000) et 2011: - **50% d'AI**
- Poursuite de cette tendance en **2017** (8 998 AI)
→ presque - **80%** par rapport à 2004
- **Les facteurs:** sociétaux, économiques, politiques et légaux dans les PO et les PA



Progrès significatif: **101 pays contractants**, des PO plus forts avec des systèmes de protection de l'enfance renforcés, une volonté politique plus affirmée, développement de l'adoption nationale, etc.



INTERNATIONAL SOCIAL SERVICE
SERVICE SOCIAL INTERNATIONAL
SERVICIO SOCIAL INTERNACIONAL



I. Contexte actuel de l'AI (suite)

- Des PO toujours faibles: Manque de soutien aux familles d'origine presque systématique, des fonctionnements étatiques défaillants, manque de ressources de l'autorité centrale et/ou législation lacunaire, etc.
- Adoptions non-conventionnées: 8 sur 25 premiers PO (et 2 seulement signataires: Russie et Corée du Sud)
- Défis des PA: budget de plus en plus restreint, services de qualité pour le pré- et post-adoption, gestion du nombre des candidatures, financement et supervision des OAA, donations/contributions, etc.
- L'indispensable coopération: faire face aux adoptions illégales du passé, prévenir de futurs abus de diverses formes, prévenir et répondre aux échecs d'adoption, garantir l'accès aux origines, etc.



INTERNATIONAL SOCIAL SERVICE
SERVICE SOCIAL INTERNATIONAL
SERVICIO SOCIAL INTERNACIONAL



I. Contexte actuel de l'AI (suite)

- Pour rappel: Plus de 970'000 adoptions entre 1948 et 2010; 43 000 adoptés en 2004 sont devenus/deviendront adultes les prochaines années
- Zones grises malgré progrès: abus multiples peuvent intervenir **AVANT** (et PENDANT) la procédure CLH-1993
- Découvertes d'adoptions illégales se multiplient: Sri Lanka, Guatemala, Haïti, Ethiopie, Canada, Chili, Colombie, etc.
- La voix des adoptés de plus en plus forte: demandes de solutions, responsabilité des gouvernement, etc.



INTERNATIONAL SOCIAL SERVICE
SERVICE SOCIAL INTERNATIONAL
SERVICIO SOCIAL INTERNACIONAL



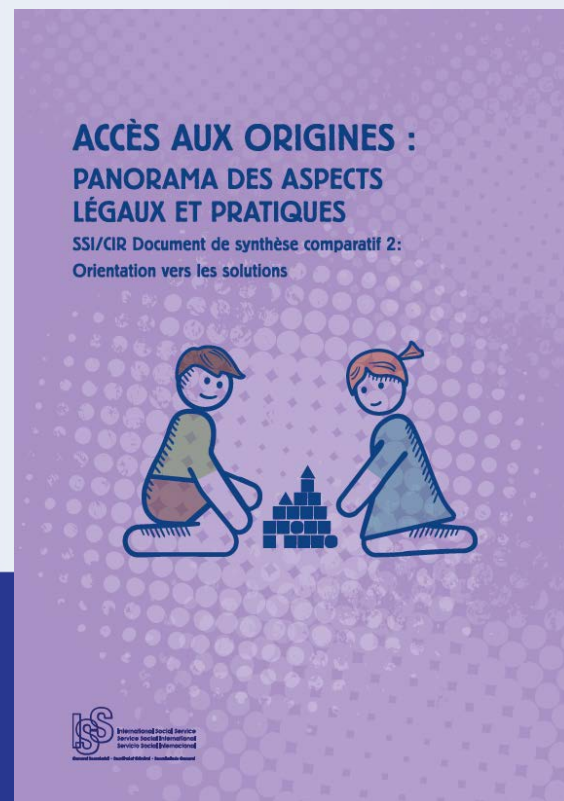
II. Connaitre ses origines ... un besoin différent pour tous

Moments différents de vie

Variation selon l'âge émotif et mental de la personne

Publication du SSI/CIR, mars 2019

- Soutien aux professionnels dans l'accompagnement des adoptés
- Principales tendances légales et de mise en œuvre du droit de connaître ses origines



INTERNATIONAL SOCIAL SERVICE
SERVICE SOCIAL INTERNATIONAL
SERVICIO SOCIAL INTERNACIONAL

II.1 Des demandes en forte augmentation...

- Intégration des données dans rapports annuels
- Peu répandu dans certains pays (p.ex.: Portugal) vs. demandes croissantes dans d'autres:
 - Nouvelle Zélande: majorité des adoptés souhaitent entamer une recherche
 - Australie: 2 627 demandes pour 2016-17
 - Biélorussie: 5 à 7 demandes par année (période années 1990/début 2000 (adoptions ouvertes depuis 2004)
 - Philippines: visites dans PO plus répandues, demande d'informations (29 en 2018), demande de recherche d'un proche (autour de 30 en 2017 et en 2018)
 - **Québec: plus de 33 243 demandes depuis mars 2018?**
- Nouvelle tendance: demandes par familles biologiques (parents, frères ou sœurs) (p.ex. République tchèque, pays européens)



INTERNATIONAL SOCIAL SERVICE
SERVICE SOCIAL INTERNATIONAL
SERVICIO SOCIAL INTERNACIONAL



II. 2. Défis récurrents

- Absence ou méconnaissance de la législation
- Manque de communication entre autorités compétentes et risques liés à la multiplication des intervenants
- Obstacles liées à la coopération entre PA et PO
- Absence d'encadrement professionnel et de formation adéquate des professionnels
- Limites socio-culturelles
- Manque d'ouverture et de soutien des familles adoptives
- Perte ou éparpillement des données
- Manque de connaissance du monde de l'adoption
- Recours aux adoptions privées et indépendantes
- Irrégularités au cours d'une recherche d'origines



INTERNATIONAL SOCIAL SERVICE
SERVICE SOCIAL INTERNATIONAL
SERVICIO SOCIAL INTERNACIONAL



II.3. LE VOLET LÉGAL

Du secret inconditionnel à la transparence et à la reconnaissance de l'importance d'accéder à ses origines!

Au niveau international (CDE, CLH-1993, Lignes directrices): *Reconnaissance internationale, toutefois pas de droit absolu...*

Article 7 CRC

1. L'enfant (...) a, dans la mesure du possible, le droit de connaître ses parents et d'être élevé par eux.

Article 8 CRC

1. Les Etats parties s'engagent à respecter le droit de l'enfant de **préserver son identité**, y compris sa nationalité, son nom et ses relations familiales, tels qu'ils sont reconnus par la loi, sans ingérence illégale.

2. Si un enfant est **illégalement privé des éléments constitutifs de son identité ou de certains d'entre eux**, les Etats parties doivent lui accorder **une assistance et une protection appropriées**, pour que son identité soit rétablie aussi rapidement que possible.

Au niveau régional: Convention européenne (2008), Convention interaméricaine (1994)



INTERNATIONAL SOCIAL SERVICE
SERVICE SOCIAL INTERNATIONAL
SERVICIO SOCIAL INTERNACIONAL



II.3. LE VOLET LÉGAL

Au niveau national

- Dispositif légal en place?
 - **Droit non-reconnu:** Jamaïque, Zimbabwe
 - **Droit reconnu:** Afrique du Sud, Brésil, Burkina Faso, Croatie, Equateur, RepDom, Roumanie, *Suisse*, etc.
- **Conditions d'accès:** âge de l'adopté, consentement(s) du triangle adoptif, autorisation d'une autorité compétente/judiciaire, parfois sous forme de veto (provinces Canada, états en Australie)
- **Quel type d'information?**
Identifiable ou non- identifiable ? *p.ex: Roumanie*
- **Conflits de droits:** droit de connaître ses origines vs. droit de rester anonyme
- **Conflits de lois** *p.ex: réponse positive au Québec*



INTERNATIONAL SOCIAL SERVICE
SERVICE SOCIAL INTERNATIONAL
SERVICIO SOCIAL INTERNACIONAL



Questions à se poser

- **Avez-vous connaissance du cadre legal applicable dans votre pays et des pays avec lesquels vous travaillez?**
(droit d'accès, modalités d'accès, mise en oeuvre)
- **Des procédures de recherche et de soutien, sont-elles prévues par une loi/politique dans votre pays?**



INTERNATIONAL SOCIAL SERVICE
SERVICE SOCIAL INTERNATIONAL
SERVICIO SOCIAL INTERNACIONAL



II.4. LE VOLET INFORMATION

❖ Recueil et conservation des données

→ Quel type d'information?

- Éléments subjectifs
- Éléments objectifs
- *Certificat de naissance intégré en Australie du Sud*

→ Pour combien de temps?

- CLH-1993 silencieuse
- Convention européenne: au moins 50 ans
- Idéalement durée indéterminée



INTERNATIONAL SOCIAL SERVICE
SERVICE SOCIAL INTERNATIONAL
SERVICIO SOCIAL INTERNACIONAL



II.4. LE VOILET INFORMATION (suite)

Quelques pratiques prometteuses

- Guide pratique destiné aux OAA (Québec) avec procédure pour la constitution et la conservation des dossiers d'AI
- *Later life letter*: outil de recueil d'information sur la vie de l'enfant



INTERNATIONAL SOCIAL SERVICE
SERVICE SOCIAL INTERNATIONAL
SERVICIO SOCIAL INTERNACIONAL



II.4. LE VOLET INFORMATION (suite)

❖ Transmission de l'information

→ Par qui?

- Parents adoptifs
- Pays d'accueil: OAA, AC, tribunaux, associations d'adoptés
- Pays d'origine: AC, registres d'état civil, tribunaux, institutions, etc.
- Internet
- Intermédiaires

→ Protection des données?



INTERNATIONAL SOCIAL SERVICE
SERVICE SOCIAL INTERNATIONAL
SERVICIO SOCIAL INTERNACIONAL



Questions à se poser?

- Les responsabilités de chaque intervenant sont-elles bien définies dans votre pays?
- Votre pays a-t-il mis en place un protocole pour le processus de recherche destiné aux professionnels et au triangle adoptif ?



INTERNATIONAL SOCIAL SERVICE
SERVICE SOCIAL INTERNATIONAL
SERVICIO SOCIAL INTERNACIONAL



II.5. LE VOLET EDUCATION

→ Comment **sensibiliser** toutes les parties prenantes?

Education des parents adoptifs, des adoptés et des professionnels

- [Guide du SSI](#) sur la Recherche des origines
- *CoramBAAF: Tracing Birth Relatives –A practical guide for adopted people*
- Fiches de sensibilisation de l'AC Irlandaise pour recours aux canaux officiels
- Développement de protocole entre PO et plusieurs PA en raison de fortes demandes suite à une attention médiatique accrue



INTERNATIONAL SOCIAL SERVICE
SERVICE SOCIAL INTERNATIONAL
SERVICIO SOCIAL INTERNACIONAL



II.6. LE VOLET SOUTIEN DE QUALITE

- ❖ **Soutien professionnel:** par qui et comment?
- ❖ **Un soutien basé sur les besoins identifiés:** Orientations et conseils + entâmer demarches adéquates
- ❖ **Un soutien multifacette et diversifié:** Services spécialisés (*Maison de l'Adoption, SSI Australie*): soutien thérapeutique, coaching parental, ateliers psychocorporels, etc.



INTERNATIONAL SOCIAL SERVICE
SERVICE SOCIAL INTERNATIONAL
SERVICIO SOCIAL INTERNACIONAL



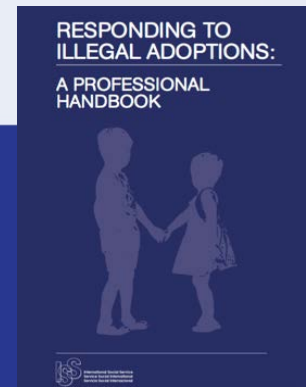
II.6. LE VOILET SOUTIEN DE QUALITE (suite)

❖ Un soutien adaptée à toute circonstance

- Absence d'information: accès aux archives des tribunaux? Informations plus objectives par documents de registre d'état civil, enquêtes sociales/policière? Recours aux méthodes artistiques?
- Nouvelle information delicate: mise en place d'une évaluation plurisicplinaire sur l'impact de cette info et sur le modes de transmission
- Tentatives de contact par la famille biologique: cooperation entre AC, droit de l'enfant au centre de toute décision, évaluation plurisicplinaire au cas par cas, soutien pour toute partie concernée, communication adaptée à l'enfant; Adoption ouverte? Info dans dossier?
- Découverte d'irrégularité(s): Faire face aux adoptions illégales (Publication SSI 2016) → **Quelques pistes de solutions au niveau légal, social, psychologique et politique**



INTERNATIONAL SOCIAL SERVICE
SERVICE SOCIAL INTERNATIONAL
SERVICIO SOCIAL INTERNACIONAL



II.4. VOLET SOUTIEN DE QUALITE (suite)

❖ “Méthodologie SSI”

1. Conseils avant le début de la recherche
2. Soutien pendant la recherche
3. Localisation
4. Conseils et soutien lors de la mise en contact et en cas de reunification familiale
5. Services de médiation (si pertinent)
6. Soutien par les pairs



INTERNATIONAL SOCIAL SERVICE
SERVICE SOCIAL INTERNATIONAL
SERVICIO SOCIAL INTERNACIONAL



Le cas de Juana, 22 ans,
adoptée du Guatemala à l'âge de trois mois par un couple
suisse.
Recherche entâmée à l'âge de 20 ans par simple curiosité...

***SOUTIEN PROFESSIONNEL DANS LA DURÉE SELON LE RYTHME DE
CHAQUE PERSONNE***

IDENTIFIER ET TRAVAILLER SUR LES ATTENTES DE L'ADOPTÉ
ATTRIBUTION DE RESSOURCES NECESSAIRES POUR GARANTIR CE
SOUTIEN.



SOUTIEN A LA FAMILLE BIOLOGIQUE.

Documentaire, *Meet me on the bridge*:

<https://www.youtube.com/watch?v=GofREVeNbcw>



INTERNATIONAL SOCIAL SERVICE
SERVICE SOCIAL INTERNATIONAL
SERVICIO SOCIAL INTERNACIONAL



II.4. VOLET SOUTIEN DE QUALITE (suite)

❖ Importance du soutien par les pairs

- Soutien **complémentaire** à celui des professionnels, des amis et de la famille
- **Accès à des conseils professionnels** en cas de besoin
- Entretiens téléphoniques, parrainage, accompagnement lors d'un voyage dans le pays d'origine, groupes de paroles etc.
- Associations telles que : *Born in Lebanon, TRACK, La Voix des Adoptés*
- **Art. 30 CLH-1993 et CS 2010 et 2015: fournir différentes formes d'assistance et de conseils, y compris en vue de préparer à la recherche des origines et aux rencontres des adoptés avec des membres de leur famille biologique**



INTERNATIONAL SOCIAL SERVICE
SERVICE SOCIAL INTERNATIONAL
SERVICIO SOCIAL INTERNACIONAL



Questions à se poser?

- Des services post-adoption et de soutien relatifs à la recherche des origines sont-ils disponibles dans votre pays pour le triangle adoptif?
- Les professionnels sont-ils qualifiés et formés à ce type d'accompagnement?
- Quelle est votre approche quant aux tentatives de recherche et de contact initiées par la famille biologique?
- Qui assume les coûts de ce soutien post-adoption?



INTERNATIONAL SOCIAL SERVICE
SERVICE SOCIAL INTERNATIONAL
SERVICIO SOCIAL INTERNACIONAL



III. Conclusion

Garantir **cadre légal**

Inscrire l'accompagnement professionnel dans la loi

Respect des différentes lois même si obstacle

Approche consensuelle en cas de conflits de lois

Etablir le **cadre adéquat de mise en œuvre**

Attribuer les ressources nécessaires pour garantir un encadrement professionnel

Préservation des données pour durée illimitée ou minimale de 100 ans

Elaborer un protocole précisant les responsabilités de chaque acteur

Outiller et former les professionnels au processus de recherche

Recours aux professionnels spécialisés tels que médiateurs, psychologue



INTERNATIONAL SOCIAL SERVICE
SERVICE SOCIAL INTERNATIONAL
SERVICIO SOCIAL INTERNACIONAL



III. Conclusion

Outils le triangle adoptif

Information sur services post-adoption

Prise en compte des aspects socio-culturels dans la
préparation des adoptés à la recherche

Améliorer les réponses apportées aux découvertes
d'irrégularités



INTERNATIONAL SOCIAL SERVICE
SERVICE SOCIAL INTERNATIONAL
SERVICIO SOCIAL INTERNACIONAL



«La génération des adoptés adultes qui questionnent leur histoire a le droit d'obtenir des réponses claires, quelles qu'aient été les circonstances de leur adoption. Il est désormais temps d'en finir avec les tabous de toute sorte et d'aborder de manière sereine l'histoire de l'AI, avec ses succès et ses échecs, pour reconnaître les erreurs du passé et construire l'avenir pendant qu'il en est encore temps.»

Publication SSI, Faire face aux adoptions illégales (2016), p. 17



INTERNATIONAL SOCIAL SERVICE
SERVICE SOCIAL INTERNATIONAL
SERVICIO SOCIAL INTERNACIONAL



Merci pour votre attention !

Pour plus d'information, veuillez contacter :

irc-cir@iss-ssi.org



INTERNATIONAL SOCIAL SERVICE
SERVICE SOCIAL INTERNATIONAL
SERVICIO SOCIAL INTERNACIONAL

